

Ask EP

Demandes d'informations des citoyens

Le PE vous répond

L'unité "Demandes d'informations des citoyens" (Ask EP) répond aux demandes d'informations sur les activités, l'organisation et les prérogatives du Parlement, en s'efforçant toujours de permettre aux citoyens de mieux comprendre le Parlement et ce qu'il fait. Ask EP fait également part des préoccupations des citoyens aux députés au Parlement européen ainsi qu'à l'institution dans son ensemble.

Face à la surveillance par la NSA des citoyens européens, qu'a fait le Parlement européen?

Mars 2014

Les citoyens se préoccupent des programmes américains de surveillance de la NSA (National Security Agency) depuis qu'ils ont été révélés pour la première fois à l'été 2013. Un des principaux sujets de préoccupation qu'ils évoquent est la crainte de ce que leur droit fondamental au respect de leur vie privée pourrait avoir été bafoué. Certains ont demandé au Parlement européen d'agir et de procéder à une enquête complète. D'autres ont suggéré de geler les relations entre l'Union européenne et les États-Unis tant que les résultats de l'enquête ne seraient pas connus. Le sort du lanceur d'alerte, Edward Snowden, a suscité aussi des réactions de la part des citoyens.

Le Parlement s'inquiète sérieusement des activités de la NSA et d'autres programmes de surveillance, ainsi que de leur impact sur les droits fondamentaux des citoyens européens.

Première résolution sur les programmes de surveillance

Le Parlement a réagi immédiatement à la publication des allégations concernant les activités de la NSA. Il a adopté, en juillet 2013, une résolution sur le programme américain de surveillance de la National Security Agency et ouvert une enquête pour déterminer son impact, ainsi que celui d'autres programmes de surveillance sur la vie privée des citoyens européens et sur la liberté des médias.

La commission des libertés civiles du Parlement (LIBE) a procédé à 15 auditions dans le cadre de son enquête sur la surveillance électronique de masse des citoyens européens.

Seconde résolution du Parlement

Le 12 mars 2014, le Parlement adoptait une seconde résolution, à une large majorité



© European Union 2014 - EP

(544 voix pour, 78 contre et 60 abstentions), dans laquelle les députés ont exposé leurs conclusions et recommandations afin de "rétablir" la vie privée des citoyens.

La résolution indique que le Parlement pourrait refuser son approbation du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, si cet accord ne respectait pas pleinement les droits fondamentaux inscrits dans la charte de l'Union, et insiste pour que la protection des données soit exclue des pourparlers commerciaux.

La résolution demande aussi à la Commission de suspendre immédiatement les principes dits de la sphère de sécurité (normes de protection des données que les sociétés américaines sont censées respecter

quand elles transfèrent aux États-Unis les données à caractère personnel des citoyens européens) et de renégocier de nouvelles normes de protection des données.

La Commission est aussi priée, instamment, de suspendre l'accord avec les États-Unis sur le programme de surveillance du financement du terrorisme, jusqu'à ce que des investigations approfondies soient menées dans l'espoir de restaurer la confiance en cet accord.

Retrouvez cet article ainsi que d'autres réponses du PE sur:
<http://epthinktank.eu/author/epanswers/>

